



FICHE CRITÈRES DE SÉLECTION

Projet « De l'ombre à la lumière »

Journée Internationale des Droits des Femmes – District du Cher de Football

Objectif de cette fiche

Cette fiche a pour but d'harmoniser la sélection des candidatures proposées par les clubs, en s'appuyant sur des critères clairs, objectifs et partagés, afin d'assurer une reconnaissance juste et cohérente des femmes mises à l'honneur.

Principes généraux de sélection

Pour toutes les catégories, les critères suivants peuvent être pris en compte :

- Engagement régulier et durable
- Investissement personnel (temps, énergie, disponibilité)
- Impact positif sur le club, les licenciés et/ou le football local
- Valeurs humaines et sportives véhiculées
- Attitude exemplaire (respect, bienveillance, esprit collectif)

1. Catégorie : bénévole /dirigeante

Critères spécifiques :

- Engagement bénévole actif au sein du club (administratif, logistique, organisation, accompagnement, etc.)
 - Ancienneté ou régularité dans l'investissement
 - Disponibilité lors des événements, matchs, entraînements
 - Rôle clé dans le bon fonctionnement du club
 - Discréption et sens du collectif
 - Implication dans la gestion, l'organisation et le développement du club
 - Capacité à fédérer et à porter des projets
 - Engagement en faveur du football féminin et/ou associatif
 - Rôle moteur dans la vie du club

2. Catégorie : arbitre / déléguée

Critères spécifiques :

- Implication dans l'arbitrage ou la fonction de déléguée
- Assiduité et sérieux dans les désignations
- Respect et application des règles
- Capacité à gérer les situations avec calme et autorité
- Image positive renvoyée sur et autour des terrains

3. Catégorie : éducatrice

Critères spécifiques :

- Encadrement d'une ou plusieurs équipes
- Implication dans la formation sportive et éducative
- Qualités pédagogiques et relationnelles
- Transmission des valeurs du football (respect, fair-play, inclusion)
- Impact positif sur les joueurs/joueuses et les familles

4. Catégorie : joueuse

Critères spécifiques :

- Engagement sportif au sein de son équipe
- Assiduité aux entraînements et compétitions
- Esprit d'équipe et exemplarité
- Progression personnelle et/ou performances sportives
- Attitude positive sur et en dehors du terrain, capacité à fédérer.

5. Catégorie : Coup de Cœur / Engagement exceptionnel

Critères spécifiques :

- Parcours atypique ou engagement remarquable
- Action ou implication particulière ayant marqué le club ou le district
- Dépassement de soi, persévérance ou situation particulière
- Profil ne rentrant pas dans les catégories précédentes
- Valeur humaine forte et symbolique

Modalités de sélection

- Étude des candidatures reçues par les clubs
- Analyse collective au regard des critères ci-dessus
- Possibilité de départager selon l'impact local et la symbolique du parcours
- Le comité récompensera 2 femmes par catégorie